



# LES ANNALES DU MONT S<sup>t</sup>-MICHEL



BULLETIN DU PELERINAGE  
ET DE L'ARCHICONFRERIE UNIVERSELLE  
DE SAINT-MICHEL



## NOTRE COUVERTURE

### LES DÉTENUÉS DANS LE CLOÎTRE

(Dessin du temps)

Depuis 1789 jusqu'en 1863, l'abbaye du Mont Saint-Michel fut transformée en prison. Le beau cloître, qui couronne la Merveille à l'Ouest, servait de cour pour la détente des détenus.

Sur la galerie Nord, on avait eu l'idée de construire des loges pour y enfermer les détenus récalcitrants, en particulier les prisonniers politiques de 1830 ou de 1848. Voici comment l'un d'eux, Martin Bernard, les décrit : « Ces cachots sont situés sous les combles de la Merveille, au-dessus de la galerie quadrangulaire Nord du cloître, et à deux cent cinquante pieds à peu près au-dessus du niveau de la grève.

« Tout ce qu'on a dit de ces affreux étouffoirs, qui rappellent tout à fait les Plombs de Venise, est au-dessous de la vérité. Qu'on se figure des cages de bois de six pieds de long sur moins de cinq de large (1), ne recevant l'air et le jour que par une étroite lucarne close d'un épais treillis de barreaux de fer. Dans chacune de ces cages se trouvait, à droite en entrant, une sorte de caisse qui occupait toute la longueur de cette cage elle-même et ayant une largeur de quinze pouces (2) au plus ; à gauche, un seau, pareillement en bois, surmonté d'un couvercle. La caisse, qui se nomme « galiote » dans le langage des geôles, devait être notre lit. Quant à l'autre meuble, inutile d'en expliquer l'usage...

« L'exposition en plein Nord de ces affreuses loges rendait la température si intolérable que pour ne pas être transis par le froid et l'humidité d'avril, nous étions condamnés à n'ouvrir que très rarement le châssis de nos lucarnes. »

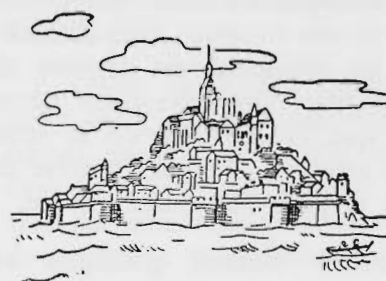
Ces loges furent détruites lors de la restauration du cloître en 1877.

Maintenant, le cloître a retrouvé toute sa splendeur, avec son merveilleux petit jardin : après avoir été pendant près de six siècles lieu de méditation et de repos pour les fils de saint Benoît, il a été pendant près d'un siècle témoin des souffrances des détenus : prêtres, religieux, condamnés de droit commun, prisonniers politiques, militaires insoumis.

Que saint Michel obtienne à tous ces prisonniers paix et sérénité au Royaume de Dieu.

(1) Soit 1,94 m × 1,62 m.

(2) Soit 0,30 m.



# Les Annales du Mont Saint-Michel

## LA NOUVELLE ANNÉE

*A tous ses fidèles lecteurs, les « Annales » présentent bien volontiers leurs vœux les meilleurs pour eux et leurs familles. Restons unis dans la prière pour que par nos efforts les grâces de Dieu soient utiles dans nos vies et que par l'intercession de saint Michel nous nous aidions les uns les autres à porter nos fardeaux et nos peines.*

*Du 19 au 24 janvier 1981 avait lieu, à Rome, le Congrès annuel des recteurs des sanctuaires de pèlerinage français. Le Mont Saint-Michel y était représenté, bien sûr. Le couronnement de ce Congrès a été l'audience que le Pape Jean-Paul II nous a réservée le jeudi 22 janvier, à 13 h 30, au Vatican, dans la salle du Consistoire. Il nous a adressé une allocution dont voici quelques passages essentiels qui intéresseront les pèlerins de saint Michel :*

« Les pèlerinages sont une constante de l'histoire des religions. Le christianisme a également repris à son compte cette pratique profondément ancrée dans la mentalité populaire et qui répond à un besoin de rejoindre un espace religieux où le divin s'est manifesté.

« Recteurs des sanctuaires de France, vous êtes les gestionnaires d'un patrimoine religieux considérable, dont l'impact sur la vie du peuple chrétien et sur bien des gens demeurés aux frontières de la foi semble actuellement en pleine remontée.



« Toujours et partout, les sanctuaires chrétiens ont été ou ont voulu être des signes de Dieu, de son irruption dans l'histoire des hommes. Chacun d'eux est un mémorial du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption. N'est-ce pas votre poète Péguy qui disait, dans son style original, que l'Incarnation est la seule histoire intéressante qui soit jamais arrivée ? Elle est l'histoire de l'amour de Dieu pour tout homme et pour l'humanité entière.

« Et si de nombreux sanctuaires romans, gothiques ou modernes ont été dédiés à Notre-Dame, c'est que l'humble Vierge de Nazareth a enfanté, par l'action de l'Esprit-Saint, le propre Fils de Dieu, Sauveur universel, et que son rôle est toujours de présenter aux générations qui se succèdent le Christ riche en miséricorde. En notre temps qui connaît, à des degrés divers, la tentation de la sécularisation, il importe que les hauts lieux spirituels, bâtis au cours des âges et souvent à l'initiative des saints, continuent à parler à l'esprit et au cœur des hommes, croyants ou non croyants, qui ressentent l'asphyxie d'une société close sur elle-même et quelquefois désespérée.

« Est-ce rêver que de souhaiter que les sanctuaires les plus fréquentés deviennent ou redeviennent comme autant des maisons de famille où chacun de ceux qui y séjournent retrouvent le sens de leur existence, le goût à la vie, parce qu'ils auront fait une certaine expérience de la présence et de l'amour de Dieu ? La vocation traditionnelle et toujours actuelle de tout sanctuaire est d'être comme une antenne permanente de la Bonne Nouvelle du Salut.

« Une condition du rayonnement évangélique des sanctuaires est qu'ils soient très accueillants.

« Les sanctuaires sont faits pour Dieu, mais aussi pour le peuple qui a droit au respect de sa sensibilité propre, même si son bon goût a besoin d'être éduqué. L'ordre parfait et l'authentique beauté de la plus célèbre basilique ou d'une chapelle plus modeste sont déjà une catéchèse qui contribue à ouvrir l'esprit et le cœur des pèlerins ou, hélas ! à le refroidir.

« Aidez les pèlerins à mieux s'insérer dans la tradition vivante de l'Eglise, toujours faite de fidélité à la foi et d'adaptation

pastorale, depuis le temps des Actes des Apôtres jusqu'au Concile Vatican II.

« Que la Vierge Marie, toujours à l'honneur dans vos sanctuaires qui lui sont dédiés, fasse fructifier votre important travail pastoral et qu'elle aide les pèlerins à entrer davantage dans la volonté du Seigneur. Et moi-même, dans le souvenir très cher des nombreux pèlerinages qu'il m'a été donné d'accomplir ou de guider, je vous donne mon affectueuse bénédiction. »

*Par les recteurs des sanctuaires, tous les pèlerins, tous les associés de l'Archiconfrérie, tous les abonnés des « Annales » ont bénéficié de cette bénédiction du Saint-Père.*

A. YVER

Curé du Mont Saint-Michel

## ABONNEMENTS

**Avez-vous pensé à votre réabonnement ?**

— Oui ! *Merci de votre fidélité.*

— Non ! *Il est encore temps.*

Mais en février, tous les abonnements non renouvelés en 1980 seront supprimés.

Abonnement un an : 30,00 F

Etranger : 35,00 F

**Tous les abonnements sont à renouveler  
en janvier-février**

Monsieur le Directeur des « Annales »

B. P. 1 50116 Le Mont Saint-Michel

C. C. P. « Annales du Mont Saint-Michel »  
4-42 C Rennes



## Problème actuel de théologie

### Un mystère oublié : les Anges

(suite et fin)

#### 3.2 L'homme n'est pas seul

La deuxième objection est juste pour ce qu'elle affirme, mais fautive pour ce qu'elle passe sous silence. Il faut reconnaître qu'à l'époque d'Abraham on ne possédait de Dieu qu'une connaissance assez vague qui s'exprimait dans la monolâtrie ; c'est seulement après une longue expérience spirituelle qu'Israël arriva au monothéisme, en remplaçant les dieux des nations par les esprits désignés parfois sous ce titre assez restreint d'« anges » (messagers). On notera du reste, en passant, que les titres donnés à ces êtres spirituels dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament sont innombrables.

Il faut admettre que la personnalité angélique se dessine mieux là où la révélation est plus approfondie. Ainsi, là où la gloire de Dieu apparaît presque sous forme humaine (cf. Ez 1, 26) en laissant entendre l'annonce de l'incarnation, elle est entourée par des êtres mystérieux dont les traits marquent leur sublime transcendance (vv. 5-14). On doit encore rappeler que l'histoire du salut ne commence pas avec Abraham, mais avec la création. Dans les premières pages du livre de la Genèse, nous avons un dépôt révélé qui est plus profond que celui de l'époque des patriarches. Ces premières pages nous présentent la doctrine du monothéisme pur et aussi elles affirment l'existence d'autres êtres à côté de l'homme, des êtres qui peuvent le tenter (cf. Gn 3, 1) ou qui accomplissent sur lui la volonté du Créateur (cf. Gn 3, 24).

#### 3.3 Les anges pour le Christ

Le Nouveau Testament donne aux créatures spirituelles une place encore plus importante que l'Ancien. Les catégories de l'Ancien sont non seulement assumées, mais réaffirmées et précisées. Ceci est d'autant plus remarquable que soit Jésus, soit la communauté primitive se trouvent confrontés à des difficultés fort graves quant au monde angélique.

Dans les milieux juifs la croyance aux anges était nettement reniée par les Sadducéens, avec plus de vigueur même qu'à notre époque. Jésus connaît leur position et s'oppose nettement, en comparant même la vie des ressuscités à celle des anges (cf. Lc 20, 36). Il paraît aussi possible — selon plusieurs exégèses — de remonter à quelque logion de Jésus, qui nous atteste la conscience qu'il a du monde angélique : « *Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits, car je vous dis que leurs anges dans le ciel voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux* » (Mt 18, 10).

Autre logion qu'on a tendance à faire remonter à Jésus : celui qui parle du jugement de celui qui aura rougi de lui : « *Le Fils de l'homme aussi rougira de lui quand il viendra dans la gloire de son Père avec les anges saints* » (Mc 8, 38).

Sur bien des points le révélateur parfait du Père n'a pas accueilli les catégories courantes de l'époque (cf. Mt 5, 21. 27. 33. 38. 43) et s'y est opposé. Pour ce qui concerne l'existence du monde angélique, au contraire, son enseignement réaffirme celui de l'Ancien Testament et influence l'attitude de l'Eglise primitive. Le contact de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ avec les milieux hellénistes souleva justement bien des spéculations religieuses ; on prétendit ranger Jésus parmi les anges et les éons, objets de culte de ces mouvements qui déclenchèrent ensuite le gnosticisme. Il aurait été plus simple et plus facile pour les apôtres d'éliminer tout malentendu en niant simplement l'existence du monde angélique. Au contraire nous remarquons le soin que la lettre aux Colossiens et la lettre aux Hébreux montrent pour marquer la subordination des anges au Christ, mais certes non pas pour nier leur personnalité (cf. p. ex. Col. 1, 15-16 ; He 1, 4-14). Nous trouvons le même enseignement dans l'Apocalypse, qui réaffirme comment l'homme ne se trouve pas seul à l'intérieur du drame qui débouche sur le salut plénier ou sur la mort éternelle.

#### 3.4 L'éventail des images de Dieu

L'argument de l'assimilation nous a indiqué que les créatures qui peuvent être appelées à réaliser, toujours d'une façon différente, l'image divine, sont innombrables. L'homme se trouve, par sa nature, au plus bas échelon de toutes ces possibilités. Mais il importe aussi de relever que soit l'homme, soit l'ange sont appelés à une même communion et à une même destinée. Face à l'appel surnaturel, même l'ange est comparable à un enfant qui doit



tout recevoir de la bienveillance du Père céleste. Comme l'homme, lui aussi peut se fermer à l'initiative divine qui le sollicite à se donner pleinement.

Nous comprenons mieux en quoi l'homme est image : dans la mesure où il s'assimile au don que chaque personne divine fait à l'autre de la même nature divine. L'image est donc une réalité dynamique qui se concrétise seulement dans l'autodonation. Malgré l'immense différence qui existe entre les créatures spirituelles, leur vocation est commune et leur réponse doit aussi être semblable. L'homme, dans sa petitesse, est celui qui a plus de difficulté à répondre à cette vocation ; par grâce, cependant, lui qui est la dernière des créatures dans l'ordre spirituel devient la première dans le Verbe incarné.

### 3.5 *Les êtres qui n'évoluent pas*

En complément de ce qui a été dit au point 3.2 nous devons, certes, admettre que le récit de la Genèse est en fonction de l'homme, qui apparaît comme le sommet de la création matérielle, qui débouche ainsi par lui dans le dialogue direct avec Dieu. L'homme nous apparaît comme un être qui émerge au sommet d'une longue évolution. Mais le même livre de la Genèse nous laisse entendre qu'il y a d'autres êtres qui ne sont pas sujets à une évolution, immédiatement créés et parfaitement constitués dans leur nature, et qui sont donc en dehors des mutations spatiotemporelles. Ce serait une grave erreur de penser la création limitée seulement à tout ce qui est terrestre, visible, mesurable, matériel. Dieu n'a pas créé seulement la terre, la matière, mais aussi le ciel, un monde dont les créatures spirituelles ne découlent pas d'une évolution, échappent à nos observations, mais partagent notre vocation surnaturelle.

### 3.6 *Péché de l'individu et péché du monde*

Les créatures spirituelles, dans leur immense variété, sont toutes libres et peuvent s'opposer à l'initiative divine. L'image du serpent dans le livre de la Genèse (Gn 3, 1) nous rappelle qu'un être créé peut influencer négativement un autre être sans toutefois lui enlever sa liberté. Plus un être est élevé dans la perfection de sa nature et plus son acte libre peut être lucide et définitif, même dans une option négative.

Si l'on peut concevoir le péché même au niveau d'une créature supérieure à l'homme, il est bien plus difficile de

préciser comment son influence peut s'exercer sur la créature humaine, d'autant plus qu'elle est maintenant rachetée par le sang du Christ. La perception du salut opéré par lui, de l'incorporation qui s'est réalisée en lui nous amène à reconnaître que l'influence négative d'autres créatures ne peut pas être considérable pour ceux qui adhèrent au Christ. Là, au contraire, où l'homme accomplit un acte d'opposition lucide à sa vocation et de plus en plus ratifie cette option négative, on peut penser que des influences, même externes, se font de plus en plus fortes.

Nous soulignons donc la responsabilité personnelle de chacun dans ses choix libres, mais nous admettons que dans le péché du monde, dans la culpabilité collective même, des influences externes à l'homme peuvent être présentes. Ces influences ne sont certes pas faciles à « individuer » et elles se placent à une profondeur qui nous échappe.

### 3.7 *Connaissance réduite*

Il faut bien préciser que la révélation, les traditions et la réflexion théologique nous amènent à affirmer l'existence d'un monde spirituel, de créatures qui nous sont supérieures par leur nature, mais, sur la structure de leur personnalité, ne nous disent presque rien ; nous nous bornons donc à affirmer la vocation qui nous est commune à la vision béatifique.

Dans la ligne de la révélation, nous affirmons aussi que certains de ces êtres ont pu se fermer à l'initiative divine. Nous nous limitons à cette constatation sans pouvoir illustrer leur personnalité. Ce qui est cependant impressionnant, c'est que, comme pour les anges, de même pour ces êtres opposés au plan de Dieu sur l'homme, le Nouveau Testament a une doctrine plus élaborée et étoffée que l'Ancien. Cette doctrine nous laisse, du moins, entendre que la puissance du mal ne dérive pas exclusivement du cœur mauvais de l'homme, mais aussi d'autres êtres qui sont opposés aux desseins de Dieu (cf. Mt 25, 41 ; Jude 6).

### 3.8 *Pas de manichéisme !*

Le risque évoqué par l'objection existe et doit être écarté par une réaction théologique saine. La puissance des ténèbres n'est pas une antidivinité, mais un groupe de créatures mystérieuses qui, avec les hommes qui les suivent, vont vers le néant (cf. Ap 20, 14-15). Opposés irréductiblement à la source de l'être,



ces êtres s'appauvrissent de plus en plus et entraînent dans leur opposition tous ceux qui ne veulent pas accueillir l'amour de la vérité (cf. 2 Th 2, 10). Le mal frôle presque le néant et, cependant, fait beaucoup plus de bruit que le bien. C'est le bruit qui annonce la perte définitive, la corruption, la mort éternelle. Au lieu d'imaginer l'enfer comme une forteresse anti-Dieu ou un camp de concentration, il faut plutôt le représenter comme un cimetière, un désert, où toute vraie vie désormais a disparu.

Nous ne voulons pas, par là, parler d'anéantissement de ces créatures, mais de néantisation ; comme les bienheureux s'avancent éternellement vers la communion infinie avec l'Être, sans jamais l'épuiser, de même, à l'inverse, les démons et les damnés s'éloignent vers la nuit du néant, tout en gardant une ombre infime de leur personnalité.

Dans la ligne origéniste et barthienne, on imagine la possibilité d'un revirement et d'une conversion définitive, mais si la volonté de la créature a été lucide dans son choix, on ne voit pas comment elle pourrait revenir sur une option qu'elle ratifie à chaque instant et qui l'amène à la néantisation, choisie de préférence à l'humble accueil du don de Dieu.

#### 4. CONCLUSION

Au terme de cette étude synthétique, nous devons certes admettre que nos résultats sont modestes : le mystère de la personnalité angélique demeure, entouré d'une lumière qui nous aveugle ; le mystère de la personnalité diabolique est encore plus impénétrable, car il s'enfonce dans les ténèbres de la néantisation. Mais cette réflexion nous aide à passer de l'« ignorantia crassa » à la « docta ignorantia » : on sait de ne pas savoir.

La « docta ignorantia » nous présente une certitude acquise : si nous ne voulons pas nous exprimer sur la nature angélique, qui nous dépasse, nous pouvons cependant réaffirmer avec conviction l'existence de ce monde, de cette création spirituelle incomparablement supérieure à la création matérielle.

L'homme se trouve ainsi confronté à sa petitesse et à sa grandeur. Il se sent infime vis-à-vis des puissances angéliques et, cependant, il se sait aussi grand, parce qu'il est appelé à entrer en communion interpersonnelle avec la Trinité. Toute créature spirituelle existe par un acte d'amour de Dieu, qui veut la faire image de sa gloire, capable de s'assimiler à lui.

Tandis que le monde diabolique nous apparaît comme une réalité secondaire, définitivement vaincue par le Christ et par ceux qui adhèrent à Lui, le monde angélique nous apparaît subordonné au Verbe incarné, partageant avec nous la même grâce et le même amour. Ce monde si élevé et ineffable, par le Christ, nous est aussi relié à tel point que nous pouvons nous dire les frères cadets de ces grandes créatures.

La vocation surnaturelle étant foncièrement la même, nous pouvons, dès maintenant, proclamer notre volonté de nous unir, dans l'Esprit du Christ, à la prière des anges face au Père dans la Liturgie céleste.

Le message sobre et profond de la Tradition chrétienne, qui souligne notre proximité aux anges dans la glorification du Père, est confirmé.

Conscients de notre petitesse de nature et de notre grandeur d'élection, nous savons que nous ne sommes pas seuls dans la marche qui nous mène à la Jérusalem céleste : c'est en présence des anges que nous chantons pour Dieu (cf. Ps 138).

SANDRO VITALINI

« *Évangile et Mission* ». Semaine catholique en Roumanie,  
1979 (Fribourg - Suisse)

#### *Devant Toi, nous déposons nos soucis*

Seigneur, nous déposons devant toi tous nos soucis,  
afin que tu t'en préoccupes ;  
notre inquiétude, afin que tu l'apaises ;  
nos espoirs et nos vœux  
afin qu'ils correspondent à ta volonté ;  
nos péchés, afin que tu les pardonnes ;  
nos pensées, afin que tu les purifies ;  
toute notre vie terrestre, afin que tu la conduises  
à la résurrection et à la vie éternelle.

Karl BARTH, † 1968

O MARIE, nous vous présentons nos enfants,  
nous les confions à votre tendresse

O Marie,  
Vous qui avez présenté votre Fils au Temple,  
nous vous présentons ces enfants  
que Dieu nous a donnés.  
Par la grâce de leur baptême,  
vous êtes devenue leur Mère :  
aussi nous les confions à votre tendresse  
et à votre vigilance.

Donnez-leur la santé ; gardez-les du péché.  
Et s'ils venaient à s'égarer,  
soutenez-les en votre amour  
et pour qu'ils obtiennent le pardon  
renaissent à la vie.

Et nous, leurs parents,  
aidez-nous dans notre tâche auprès d'eux.  
Donnez-nous votre lumière et votre amour.  
Apprenez-nous à ouvrir  
leurs yeux à tout ce qui est beau,  
leur esprit à tout ce qui est vrai,  
leur cœur à tout ce qui est bien.

Apprenez-nous à les écouter et à les aider  
pour qu'ils prennent leurs responsabilités.  
Donnez-nous de savoir nous effacer  
quand pour eux viendra l'heure  
de prendre en mains leur vie.

Et quand nous ne serons plus là  
pour les entourer de notre affection,  
soyez près d'eux  
pour les couvrir de votre regard maternel,  
pour les garder à travers la vie,  
afin qu'un jour nous soyons tous réunis  
dans la maison du Père. Amen.

« Cahiers Marials », n° 95, 1974

## Une « grange » cistercienne, voisine du Mont Saint-Michel

Vers 1183, l'abbaye cistercienne de La Vieuville (1) possédait au moins une terre en un lieu-dit « Belle-Isle », à l'extrémité orientale du marais de Dol, en bordure de la baie du Mont Saint-Michel. Malgré son nom, l'endroit ne paraît pas avoir eu de caractère insulaire ; mais peut-être l'avait-il eu dans le passé géologique si tourmenté de cette contrée.

En 1196, La Vieuville, qui avait là, en outre, une maison, recevait de nouveaux biens. Le mot « grange » n'apparaît pas dans les textes d'alors ; mais il figure dans une charte de 1214 (2) et il semble bien que La Vieuville ait eu, à Belle-Isle, une grange au sens cistercien du mot.

On appelait grange, dans l'Ordre de Cîteaux, une exploitation agricole située à quelque distance de l'abbaye dont elle dépendait et dont la marche était assurée, non par des moines, mais par un groupe de frères convers. Outre les bâtiments à usage agricole, les frères avaient là dortoir, cuisine, réfectoire, chauffoir. Ils disposaient également d'un oratoire, mais revenaient passer à l'abbaye chaque dimanche et jour de fête, pour y assister à tous les offices. On trouvait également, dans les granges, une hôtellerie, lieu d'accueil et d'hébergement pour les voyageurs, et on peut penser que plus d'un pèlerin du Mont Saint-Michel trouva à Belle-Isle le repas ou le lit dont il avait besoin (3).

Nous ne savons rien de précis des origines de cette grange, mais il est clair que c'est l'importance des biens donnés peu à peu à l'abbaye de La Vieuville en cet endroit qui motiva l'installation de frères convers à Belle-Isle. Nous ne savons rien

(1) Fille de l'illustre abbaye normande de Savigny (Manche). Fondée en 1137 à Epiniac (Ille-et-Vilaine).

(2) Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, tome I (1742), col. 692, 726 et 826. — Dom Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, est très laconique au sujet de Belle-Isle : « Diocèse de Dol : Bella Insula ». C'est tout !

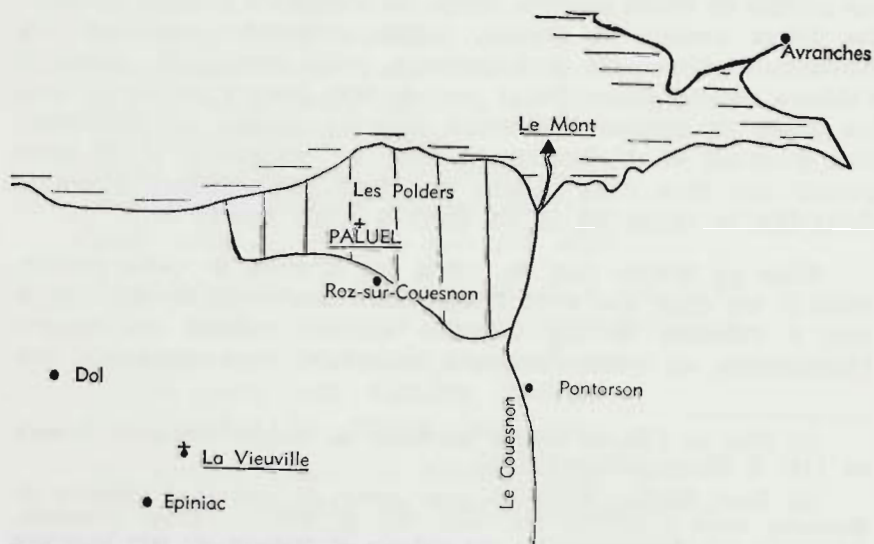
(3) Voir article « Grange » dans *Dictionnaire de Droit canonique*, tome 5, col. 987 et suiv. (P. Anselme Dimier), et dans *Catholicisme*, tome 5, col. 195 (P. Bruno Brard, de l'abbaye de Bricquebec, Manche). La définition des granges donnée par Guillotin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, tome 2, page 774, est quelque peu erronée. La Vieuville eût, au moins, deux autres granges, l'une à Dingé, l'autre à Meillac, l'une et l'autre dans la région de Combourg.



non plus des circonstances précises de sa disparition, sinon qu'elle aurait été dévastée par la mer, à une date incertaine, avec toute la paroisse de Paluel sur laquelle ou près de laquelle elle se trouvait alors.

Paluel (du bas latin : paludellum, dérivé de palus : marais) n'était à l'origine qu'un lieu-dit, comme Belle-Isle. Doté plus tard d'une chapelle confiée aux Augustins de l'abbaye de Montmorel (ancien diocèse d'Avranches), l'endroit finit par être érigé en paroisse au cours du XIII<sup>e</sup> siècle (4). On considère, mais cela n'est pas prouvé, que Belle-Isle, dont on ignore la paroisse d'origine, fit dès lors partie de celle de Paluel.

Ce Paluel se situait entre Roz-sur-Couesnon et la mer, toujours agressive autrefois dans ces parages malgré son endiguement, et se trouvait exposé, en outre, aux divagations du Couesnon dont le cours, aux approches de la baie, fut longtemps d'un nord-ouest fort accentué. Paluel aurait disparu avant 1560 selon certains, en février 1630 pour d'autres.



*Belle-Isle devait se situer aux environs de l'actuel lieu-dit Paluel*

(4) Abbé Desroches, *Recherches historiques sur les paroisses limitrophes de la baie du Mont Saint-Michel* (1845), pages 9 et 10. — Guillotin de Corson, *Pouillé*, tome 5, page 720.

Les vestiges de son ancien bourg, dégagés des sables en janvier 1735 sous l'effet d'une forte tempête (et parcourus alors par les riverains venus en curieux), sont maintenant recouverts par des polders, l'homme ayant repris à la mer les espaces qu'elle avait envahis dans le passé. Il en est de même des vestiges de la grange de Belle-Isle dont on dit qu'elle fut anéantie en même temps que Paluel (5). Sur les terres ainsi reconquises, un lieu-dit Paluel, dépendant de la commune de Roz-sur-Couesnon (et à environ deux-trois kilomètres au nord-ouest du bourg), garde le souvenir de la paroisse disparue (6). Mais il n'est plus possible de localiser véritablement Belle-Isle qui devait se situer dans ces parages.

\*  
\*\*

Les chartes de 1196 (il y en a deux) ont trait à une donation faite à La Vieuville par un homme de Paluel, Geoffroi de Farsi, de terrains sis devant la maison que les moines avaient donc à Belle-Isle. La première mentionne brièvement cette donation. La seconde, plus explicite, est le consentement donné à cet acte par le suzerain de Geoffroy, Hasculfe de Soligné, seigneur de Dol, et par la femme de ce dernier.

Geoffroi Farsi donnait « duas acras terre et unam vergeiam in virideria veteri ante domum monachorum de Bella Insula ». Si les deux acres et la vergée ne posent guère de problèmes, il n'en est pas de même du mot « virideria ». L'auteur du *Pouillé de l'archevêché de Rennes*, Guillotin de Corson, l'a rendu par « jardin » (7). Mais il s'agit d'une étendue beaucoup plus vaste, obtenue vraisemblablement par l'assèchement du marais. Nous pouvons traduire par « verdière », et en l'occurrence par : dans la vieille verdière, en donnant à ce mot le sens précis de lieu couvert d'herbe (et non plus celui de lieu planté d'arbres qu'il avait souvent autrefois). Du Cange nous y autorise en indiquant

(5) Deric, *Histoire ecclésiastique de Bretagne* (2<sup>e</sup> éd.), tome 1 (1847), pages 42-43. Quelle que soit la date retenue (1560 ou 1630) pour sa disparition, la grange de Belle-Isle n'était certainement plus exploitée par des convers, dont le recrutement était depuis longtemps difficile. Sans doute était-elle affermée.

(6) Le bourg de Roz se situe à environ huit kilomètres du Mont Saint-Michel, à vol d'oiseau, et à douze kilomètres de La Vieuville.

(7) Guillotin de Corson, *Pouillé*, tome 2, page 775.



que « virideria » a pu signifier « pratum virens », pré verdoyant. L'exemple qu'il donne concerne d'ailleurs une autre charte en faveur de La Vieuville et les biens concernés se situaient manifestement dans la région Dol-Le Mont Saint-Michel (8). L'appellation « verdière » est encore portée par quelques lieux-dits de la contrée.

Mais plus que la localisation et la nature des biens donnés à La Vieuville par Geoffroi Farsi, et qui n'étaient pas considérables, nous intéresse l'importante contrepartie demandée par le donateur aux moines consentants.

Geoffroi remettait ni plus ni moins entre les mains de ceux-ci l'éducation de son jeune fils (qualifié de : clericulus) prénommé Daniel, jusqu'à l'âge de dix-huit ans (9). Guillotin de Corson a interprété les choses ainsi : « A condition qu'ils élèveraient son fils Daniel, le vêtiraient, le nourriraient et l'instruiraient jusqu'à l'âge de dix-huit ans ; et si à cette époque il voulait se faire religieux, il serait admis à La Vieuville ». Il semble que, dans l'esprit de l'érudit chanoine, les moines de La Vieuville se chargeaient d'assurer eux-mêmes, à l'abbaye, l'instruction de l'enfant. La réalité est différente : Daniel, nourri et vêtu aux frais des religieux, serait, par leurs soins, confié à des « docteurs », autrement dit à des maîtres confirmés, en ce qui concerne son instruction : « Tradent eum doctoribus ad erudiendum ». Et voilà qui est plus conforme à ce que nous savons des cisterciens des premiers temps qui n'accueillaient point d'enfants dans leurs monastères et ne se mêlaient en rien d'éducation, au contraire des bénédictins (10).

(8) Du Cange, *Glossarium...*, tome 8 (1887), pages 350-351 : « Dedi abbatiae Veteris-Villae in virideria, in terra quae dicitur Rabies... ». Serait-ce l'actuelle Rabette, en Cherrueix ? A côté de ViridEria, on trouve aussi la forme ViridAria, avec le même sens et toujours dans des actes ayant trait à La Vieuville (voir Dom Morice, *Mémoires...*, col. 692) ou à la chapelle de Paluel (voir Desroches, *Recherches...*, page 10). Des Bouillons, dans une présentation de La Vieuville aux membres de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, en 1912, disait : « Dans une verdière, ou brière, les religieux construisirent la grange de Belle-Isle » (*Bulletin de la Société Archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, tome 43, 1<sup>re</sup> partie (1912), page 27).

(9) Dom Morice, coll. 726. Daniel avait un frère plus âgé, Guillaume, et trois sœurs déjà mariées : Yvonne, Marguerite et Jeanne. Guillotin de Corson, page 775.

(10) Voir *Consuetudines*, cap. 78 : « Nullus puerorum doceatur litteras intra monasterium vel in locis monasterii... », dans Guignard, *Les monuments primitifs de la Règle cistercienne* (1878), page 272.

Cependant, nous sommes là à la limite de ce qui leur était possible de consentir, car il s'agit d'une sorte de compromis entre la tendance bien connue, au Moyen Age, des familles à confier l'éducation de certains de leurs enfants aux monastères et le refus des cisterciens à remplir une telle mission (en quoi ils avaient raison). Les moines de La Vieuville se chargeaient de faire instruire Daniel, non de l'instruire eux-mêmes.

Geoffroi aurait pu confier son fils à l'abbaye si proche du Mont Saint-Michel qui recevait très probablement déjà de jeunes garçons dans ses écoles, bien que les documents que nous avons à cet égard datent surtout du XIV<sup>e</sup> siècle. Mais, manifestement, Geoffroi était très attaché à l'abbaye de La Vieuville. Peut-être Daniel songeait-il, en outre, à se faire cistercien, puisqu'aussi bien l'acte prévoyait la chose ? Fieri possit monachus si velit...

Il n'est pas exclu pour autant que ce soit au Mont que Daniel ait été envoyé, à leurs frais, par les moines de La Vieuville pour y étudier. Sait-on ?

Nous ignorons ce qu'il advint de lui. S'il fut cistercien à La Vieuville, il n'en devint pas abbé, en tout cas.

Les actes du genre de celui sur lequel nous venons de nous attarder, se rapportant à une abbaye cistercienne, ne doivent pas être nombreux, du moins en Haute-Bretagne et en Basse-Normandie. Il nous a semblé utile de le signaler ici.

Mais surtout l'évocation de la grange de Belle-Isle, voisine du Mont Saint-Michel et détruite par la mer, méritait peut-être ces quelques pages.

MICHEL PIGEON

Quand on relit et quand on médite le saint Evangile, on se demande comment il est possible que cette grande figure de Jésus, si simple, si douce, si forte, si pure, si au-dessus de l'homme, si manifestement divine, puisse rencontrer des soupçons, des discussions, des jugements, des injures et des blasphèmes dans certaines intelligences.

Abbé PERREYVE



### NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT :

« Pour le renouvellement de mon abonnement aux *Annales* que je reçois fidèlement et dont la lecture est toujours enrichissante » (G.H., Saint-Etienne).

« C.S. vous remercie d'avoir assuré la neuvaine ayant abouti à ses fiançailles » (Paris).

« Saint Michel et tous les autres, faites que C... abandonne la drogue et retrouve un nouvel équilibre. »

« C'est beau la Normandie, quand on est libre et avide de découvertes. Amitiés d'un Bordelais aux habitants du Mont Saint-Michel. Saint Michel, protège ceux qui n'ont rien à manger » (P.).

« C'est si beau le Mont Saint-Michel ! Saint Michel, nous te supplions de protéger le monde et surtout le Liban qui en a besoin actuellement » (une Libanaise).

« Saint Michel, je vous confie L... Faites qu'elle revienne chez ses parents et abandonne la secte qu'elle a adoptée » (Th...).

« Que la face lumineuse de celui que vous contemplez vous garde dans une claire espérance » (A.J.D.).

« Soyez remercié, saint Michel, pour la joie qui est dans mon cœur, pour la paix qui est dans mon âme, et protégez R... le futur diacre » (M.B.).

« Soyez béni, saint Michel, pour toutes les grâces de force, protection, confiance, persévérance, que vous avez obtenues depuis longtemps à mon foyer, et pour nous avoir aidés à passer des ténèbres à la lumière » (S.T.).

« Merci, saint Michel, pour le plus beau cadeau de notre vie : notre fils et notre fille » (V.M.).

« Bonjour, saint Michel ! C'est un autre Michel qui écrit, mais pas très « saint » ! Aide-moi, afin que j'y parvienne ! » (J.R.).

### Marcher dans les pas de ton Fils

Dieu tout-puissant, éternel et plein de miséricorde,  
donne-nous, malheureux que nous sommes,  
de faire pour toi ce que nous savons que tu veux,  
et de vouloir toujours ce qui te fait plaisir :  
ainsi, intérieurement purifiés,  
intérieurement éclairés,  
brûlant du feu du Saint-Esprit,  
nous pourrons marcher dans les pas de ton Fils,  
Notre Seigneur Jésus-Christ,  
et parvenir jusqu'à toi le Très-Haut,  
par l'effet de ta seule grâce ;  
Toi qui vis et règnes et possèdes toute gloire,  
Dieu tout-puissant, dans tous les siècles des siècles.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE



### A la gloire de ton nom

Accorde-moi, Dieu miséricordieux,  
de désirer avec ardeur ce que tu approuves,  
de le rechercher avec prudence,  
de le reconnaître avec vérité,  
de l'accomplir avec perfection,  
à la louange et à la gloire de ton nom.

SAINT THOMAS D'AQUIN



# Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

## CONSECRATIONS D'ENFANTS

Depuis le 28 novembre 1980, ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

*Emeline, Inès, Alban, Arnaud Samba, Bacongo - François Bokassa, Marie-Paule, Guy Koukissa, Brazzaville - Sandra et Cyril Tessier, Karine et Fabrice Boudeau, Aubigny - Virginie, Euphrasie Ngonzi, Ouenzé - Mérilia Matsiona, Ouenzé - Sonia et Frédéric Holande, Fort-de-France - Sébastien Colnot, Besançon - Planoise, David Perney, Dijon - Stéphane Lembing, Vitrolles - Charlotte, Armel, Cécile Pipy, Pointe-Noire - Dominique Lopin, Charles-André Lopin, Le Port - Xavier, Cécile Cayon, Tours - Saint-Symphorien - Gabriel et Nathalie Paris, Lourdes - Fray et Jussy Babindamana, Pointe-Noire - Karen Mauriat, La Brillanne - Pierre-Antoine Laffrangue, Toulouse - Michel et Didier Lacassagne, Martres-de-Veyre - Vincent Stolz-Pin, Martres-de-Veyre - Sébastien Labre, Grenoble - Alexandre Kieno, Makélékélé - Julie Bonnamour, Versailles - Vincent Lorémy, Roanne - Aurélie Guérin, Antony - Lady, Aimé, Gaudry Bidie, Kibouendé - Stéphane Butez, Petit-Port-Philippe - Vanessa Radenne, Frédéric Butez, Françoise Kétélaeri, Gravelines-Huttes - Guy Akran, Lucas Asseu, Marie-Flor Appo, Eric Mondon, Ange-Marie Ako, Thierry Amond, Rachelle Chiamafin, Anyama - Mélanie Navarri, Benoît Provencol, Ingrid Alquier, Castres - Vannissa Bouquillon, Argenton-sur-Creuse - Virginie et Nicolas Cordeiro, Jean-Pierre Brouste, Yan Boulot, Yannick Payen, Etampes - Landri et Philippe Hillaizet, Saint-Etienne-de-Montluc - Clémence Savereux, Anne Savereux, Deville-les-Rouen - Corinne et Cedric Labrit, Christophe et Frédéric Florand, Gaillard - Guitou et Dorcy Milandou, Larissa, Christa, Naudin Mayelo, Bacongo - Christian Lautone, Patrick Miredin, Stains - Stéphane et Sandrine Boilème, Moze-sur-Louet.*

## ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Pendant la même période, *cent quarante-trois adultes* se sont faits inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie qui est une pieuse union de chrétiens qui, dans la dévotion à saint Michel, prient chaque mois, du 15 au 23, les uns pour les autres et aux intentions recommandées au sanctuaire de saint Michel.

Une messe est célébrée chaque LUNDI à leurs intentions et à celles des pèlerins de la semaine.

## Adieux à nos chers défunts

*Joseph Guiry, Limoges - Rachelle Vestris-Désir, Paris - Norbert Ségard, Lille - Victor Ridet, Le Mont Saint-Michel - Comte Hervé de Cacqueray, Glénac - Mme A. Santon, Menneval - Joseph Abadie, Bayonne.*

*« Que saint Michel les introduise dans la lumière  
et dans la paix de Dieu »*